

Réf. : LV/CF/LP

Paris, le 18 décembre 2018

APPEL DE CANDIDATURES

CHARGE.E DE MISSION

Enseignant.e détaché.e pour un an - Temps plein

ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA ILE-DE-FRANCE

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de l'Éducation nationale et se référant au projet Associatif national des Ceméa, l'Association territoriale des Ceméa Ile-de-France recrute un personnel de l'Éducation nationale.

1. POSTE

Ce poste est rattaché au secteur « Ecole » de l'ARIF et en lien très étroit avec les différents secteurs d'activité en Ile-de-France.

Il est classé au 1^{er} profil de responsabilité du groupe F des métiers de la pédagogues de la recherche & développement de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 380 CCNA), auquel s'ajoute un forfait cadre de 10 points.

Il est à pourvoir à temps plein, en détachement, pour un an, renouvelable chaque année.

2. MISSIONS

Animer, dynamiser le réseau :

- Animer, dynamiser, renforcer le réseau de militant.e.s et l'étoffer en faisant du lien avec d'autres champs.
- Impulser, dynamiser l'étude et la réflexion pédagogique.
- Participer à l'encadrement et la formation de services civiques.
- Coordonner son travail avec les responsables de l'Association, en cohérence avec le projet régional d'actions et de développement.

Agir dans le domaine des formations et des interventions Dans et Autour de l'Ecole :

- Coordonner les dispositifs Dans et Autour de l'Ecole dans lesquels les Ceméa sont partie prenante avec des collectivités.
- Elaborer, réaliser et gérer des actions de formations des personnels de l'Éducation (Enseignant.e.s, Agent.e.s territoriaux.ales...) et co/encadrer avec soit des militant.e.s soit des permanent.e.s de l'Association régionale.
- Encadrer des formations BAFA-BAFD

Participer à la représentation des Ceméa auprès des institutions, des services et des collectivités :

- Poursuivre le développement des relations avec l'Education nationale (Rectorat, ESPE, DSDEN...), le Conseil Régional.
- S'impliquer pour le développement de champs d'actions prévus dans la CPO.
- Etablir un état des lieux des actions conduites en cours par et avec la chargée de mission et des préconisations pour la coordination élargie de l'Association régionale cette année et chaque année avec des préconisations (abandon / poursuite / réorientation).
- Assurer le suivi administratif et budgétaire.
- Organiser les actions et en assurer leur évaluation.
- Assurer le lien avec le réseau national Ceméa en participant aux commissions, groupes d'appuis et/ou groupes de travail en lien avec les secteurs et pôles concernés.
- Participer aux principales manifestations nationales du réseau Ceméa.

3. COMPETENCES REQUISES

- Avoir une bonne connaissance des enjeux éducatifs, culturels et de citoyennetés en IDF.
- Etre un.e praticien.ne du numérique éducatif et des usages en formation d'adultes.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets et des actions pédagogiques (ex : festival de l'éducation à l'image, actions dans les collèges et lycées en lien avec les maisons des lycéen.ne.s...).
- Concevoir et conduire les aspects de gestion des cycles de formation et de projets (ex : gestion prévisionnelle de l'action sur le plan comptable, administratif, pour un module).
- Avoir une expérience dans la formation, une expérience de formateur.rice.s (ex : conception et animation d'un module) sera un plus.
- Etre en capacité de participer à l'élaboration de nouvelles offres de formation et d'actions.
- Pratiquer et conduire le travail en équipe et en transversalité.

4. PROFIL

- Etre enseignant.e titulaire du Ministère de l'Education nationale.
- Etre titulaire du BAFD ou équivalence ou avoir des expériences de direction d'ACM.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Par délégation du Directeur général, la fonction employeur sera exercée par la Directrice de l'Association territoriale. Le poste est soumis à l'application de l'accord d'entreprise des Ceméa.

Le/La titulaire du poste partagera donc les conditions de travail de tou.te.s les salarié.e.s.

Le détachement est soumis au cadre général de la fonction publique ; il est demandé pour un an, renouvelable chaque année, dans un cadre conjoint.

Comme pour tou.te.s les fonctionnaires détaché.e.s, le salaire brut ne peut être inférieur à celui correspondant au traitement brut indiciaire (l'ensemble des rémunérations liées au poste ou à ses conditions d'exercice au sein de l'Education nationale n'est pas concerné par cette garantie).

Le poste est basé à Aubervilliers et il exige de la disponibilité et de la mobilité, tant régionale que nationale.

Dans le cadre de ses fonctions, le/la titulaire du poste sera conduit.e à participer à des soirées, des week-ends et à des activités pendant les vacances scolaires.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours applicable à l'encadrement (Article 4.3 de l'accord d'entreprise relatif à l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2019.

La demande de détachement doit pouvoir être transmise aux différentes administrations dans un délai de trois mois avant la prise de fonction.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser, dès maintenant.

De préférence par mail à : **elisabeth.medina@cemea-idf.org**

Ou par courrier postal :

**Association régionale des Ceméa Ile-de-France
65 rue des cités, 93300 Aubervilliers**

Jean-Luc Cazaillon